



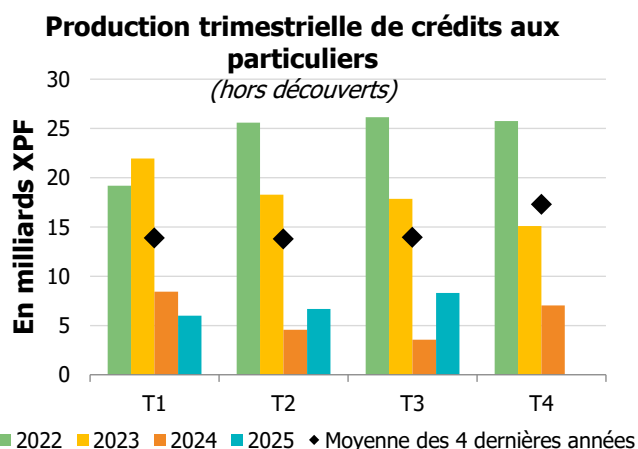
CONJONCTURE FINANCIÈRE

Production de crédits Nouvelle-Calédonie 3^e trimestre 2025

LA PRODUCTION DE CRÉDITS STAGNE À UN NIVEAU PARTICULIÈREMENT FAIBLE

- Au 3^e trimestre 2025, alors que l'économie de la Nouvelle-Calédonie peine à repartir, la **production totale de crédits hors découverts** octroyés aux particuliers, sociétés non financières et entreprises individuelles se replie très légèrement par rapport au 2^e trimestre 2025 (-1,3 %, soit -0,3 Md XPF). À 20,8 Md XPF, elle stagne à un niveau très faible, représentant seulement 45 % de la moyenne des 10 années précédant les émeutes (46,6 Md XPF). En glissement annuel, elle progresse de 12,6 % (+2,3 Md XPF) en raison d'un effet de base avec les émeutes de 2024.
- La **production de crédits aux particuliers** (8,3 Md XPF, hors découvert) s'accroît de 24,2 % (soit +1,6 Md XPF) par rapport au trimestre précédent, portée essentiellement par les crédits à la consommation (+36,1 %) et dans une moindre mesure par les crédits à l'habitat (+17,4 %). La production de crédits à l'habitat s'élève seulement à 3,5 milliards XPF au 3^e trimestre 2025 (soit 29 % de sa valeur du 3^e trimestre 2023). En glissement annuel, la production de crédits aux particuliers augmente fortement (+134,0 %, soit +4,8 Md XPF), en raison notamment d'un effet de base (la production du troisième trimestre 2024 est la plus faible depuis le début de notre enquête). Sur un an, les prêts personnels et autres crédits à la consommation représentent désormais 51 % des nouveaux crédits aux particuliers, contre seulement 40 % pour les crédits à l'habitat.
- La **production de crédits aux sociétés non financières** (12,0 Md XPF, hors découvert) se contracte par rapport au trimestre précédent (-13,1 %, soit -1,8 Md XPF), en raison notamment du repli des crédits de trésorerie (-33,1 %). Elle recule également en glissement annuel (-16,5 %, soit -2,4 Md XPF) dans le sillage de la baisse des crédits de trésorerie échancée (-41,4 %, soit -2,6 Md XPF) ; la progression des crédits d'équipement (+47,4 %, soit 1,7 Md XPF) ne suffit donc pas à compenser la baisse des autres catégories en glissement annuel.
- La **production de crédits aux entreprises individuelles** (0,4 Md XPF, hors découvert) est en baisse sur le trimestre (-15,6 %, soit -0,1 Md XPF) et sur un an (-11,3 %, soit -0,06 Md XPF).

PRODUCTION DE CRÉDITS AUX PARTICULIERS

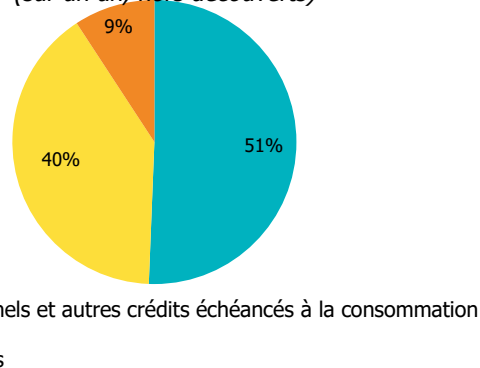


Source : RUBA, IEOM

© IEOM

Répartition des nouveaux crédits aux particuliers

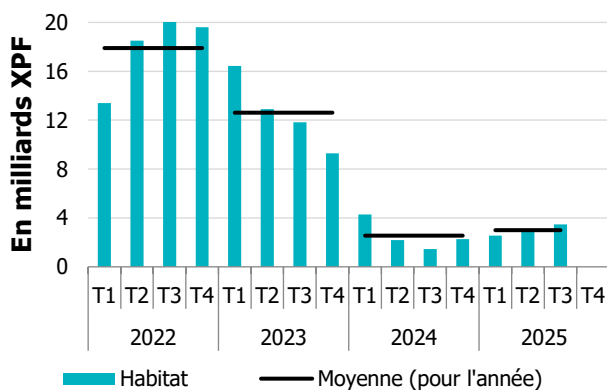
(sur un an, hors découverts)



Source : Ruba, IEOM

© IEOM

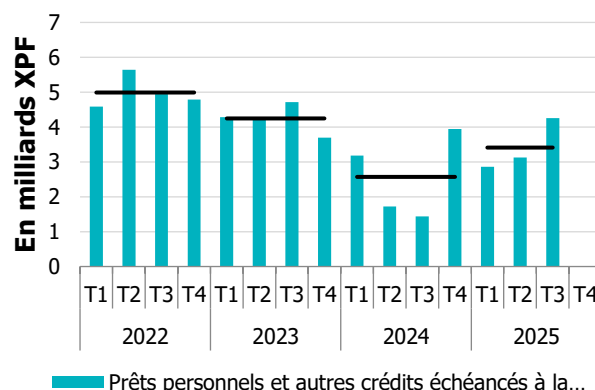
Production de crédits immobiliers aux particuliers



Source : RUBA, IEOM

© IEOM

Production de prêts personnels et autres crédits échués à la consommation



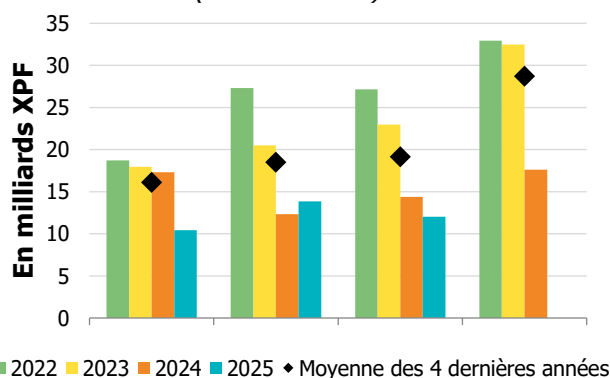
Source : RUBA, IEOM

© IEOM

PRODUCTION DE CRÉDITS AUX ENTREPRISES

Les sociétés non financières (SNF)

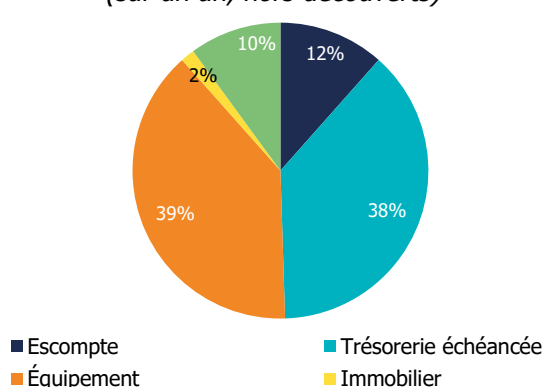
Production trimestrielle de crédits aux SNF (hors découverts)



Source : RUBA,

© IEOM

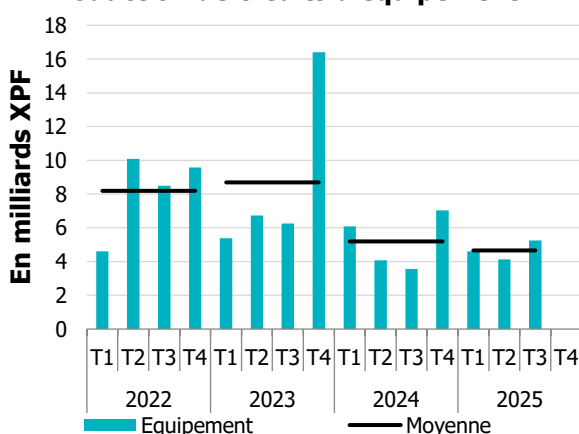
Répartition des nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)



Source : RUBA, IEOM

© IEOM

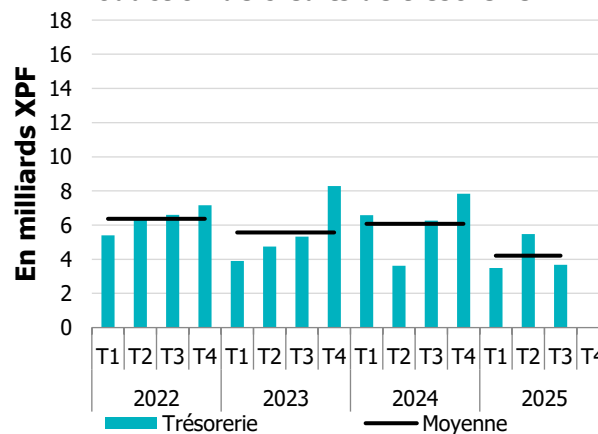
Production de crédits d'équipement



Source : RUBA,

© IEOM

Production de crédits de trésorerie

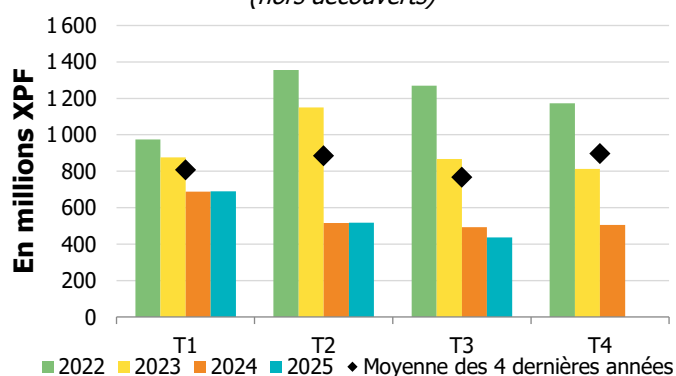


Source : RUBA, IEOM

© IEOM

Les entrepreneurs individuels (EI)

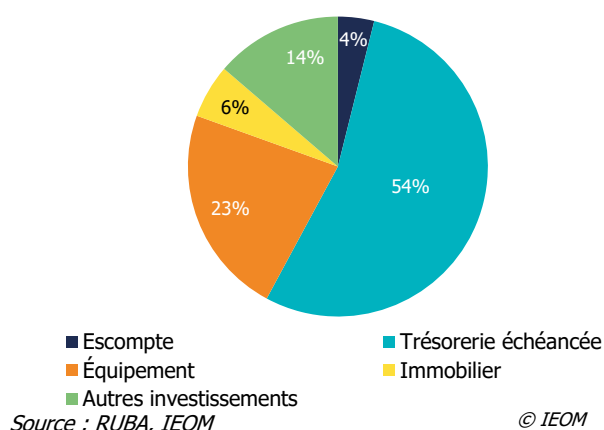
Production trimestrielle de crédits aux EI (hors découverts)



Source : RUBA, IEOM

© IEOM

Répartition des nouveaux crédits aux EI (sur un an, hors découverts)



Source : RUBA, IEOM

© IEOM

MÉTHODOLOGIE

La collecte est réalisée auprès des établissements de crédit et sociétés de financement ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie, elle se base sur une base exhaustive d'environ 98 100 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières, aux entrepreneurs individuels et aux particuliers.

La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement.

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT). Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : F. Dufresne ■ Responsable de la rédaction : J. Charbonneau

Rédaction : A. Huc ■ Éditeur : IEOM